

## **Le Ségur ne nous apportera rien !!!**

**C'est maintenant que nous devons organiser le rapport de force, c'est par la grève que nous ferons aboutir nos revendications.**

Comme l'ensemble des professionnels de santé, les personnels de la santé privée ont été particulièrement sollicités lors de ces trois derniers mois. Partout en France, Les centre hospitaliers, les cliniques, les centres de rééducations, les S.S.R. et les EHPAD se sont organisés pour faire face à cette pandémie. De nombreux salariés ont été exposés au virus et ont dû travailler parfois dans les pires conditions, sans moyens de protections suffisants et nécessaires.

Pour essayer d'éteindre la colère légitime des personnels de la Santé, privée ou publique, le Gouvernement a mis en place « le Ségur de la santé ». Ne soyons pas dupe, ce « Ségur » n'a pas été installé pour négocier la revalorisation des personnels de santé, ni pour déployer les moyens nécessaires au service public de santé, mais bel et bien pour essayer de nous intégrer dans la poursuite de la casse des services de santé.

**C'est la raison pour laquelle les personnels de la santé privée doivent massivement se mobiliser le 16 juin. C'est uniquement par la grève que nous ferons aboutir nos revendications.**

Le Ségur est une imposture et ne nous apportera rien. Les employeurs se cache derrière, pour ne pas négocier. Mais dans la Santé privée (lucrative ou non), la liberté de négocier entre représentants des employeurs et organisations syndicales doit prévaloir. Nous ne voulons plus attendre ! Nous refusons cette logique qui viserait à nous enfermer dans le cadre de concertations comme le « Ségur de la Santé ».

C'est pourquoi nous demandons l'ouverture immédiate de négociations et exigeons :

- Une prime de 1500 € pour tous
- De véritables augmentations salariales conventionnelles de 300 € net par mois.
- La prime grand âge de 100€ dans le secteur privé
- Un salarié pour un résident dans les EHPAD
- La revalorisation et déroulement de l'ensemble des carrières

**L'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIÈRE de la Santé Privée appelle l'ensemble de ses syndicats à se saisir de cette journée du 16 juin, pour faire aboutir les revendications spécifiques des salariés de la Santé privée. En conséquence, elle appelle à la grève et à organiser des rassemblements et des délégations auprès des employeurs. Elle appelle à rejoindre les autres personnels de santé dans les manifestations.**

Paris le 15 juin 2020